

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 59 (1923)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIX^{me} ANNÉE

N^o 21

17 NOVEMBRE

1923

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : J. LAURENT : *La discipline à l'école primaire*. — *La portée économique de l'Ecole active*. — *A propos d'un instinct d'activité manuelle*. — *En rentrant d'un congrès*. — *Pour l'éducation sexuelle*. — *LES LIVRES*. — *PAGES CHOISIES*.

LA DISCIPLINE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Il n'y a pas d'éducation réellement bonne sans discipline, c'est-à-dire sans que l'élève soit amené à vouloir et à faire ce que veut son maître. Au début de l'œuvre, deux forces agissent en sens inverse, s'opposent souvent l'une à l'autre. La discipline est établie quand ce conflit prend fin. La volonté la plus faible — celle de l'enfant — est alors « aiguillée » sur la même voie, dans la même direction que celle — plus forte, parce que plus éclairée et mieux enracinée — du pédagogue. Si la collaboration indispensable fait défaut, si le but poursuivi par l'un laisse l'autre indifférent ou hostile, la faute peut en être à l'éducateur lui-même, car la discipline — chacun l'admet — dépend pour une part du caractère de l'enfant, des habitudes acquises par lui, de son héritéité (le tout constituant la « résistance »), mais aussi de la méthode (point fixe) et de la personnalité du maître (puissance).

La grandeur de l'obstacle à vaincre est assez connue de tous les praticiens — qui ont même la tentation de l'exagérer — pour qu'il nous paraisse inopportun d'insister sur ce point. Nous ne sollicitons pas davantage l'attention de nos lecteurs sur les circonstances extérieures (aménagement défectueux des locaux, chaleur excessive, événement sensationnel, etc.) qui peuvent paralyser momentanément l'autorité de l'éducateur le plus averti et qui forment un tout avec la « résistance ». Il nous paraît plus utile d'étudier la méthode et le rôle primordial de celui qui l'emploie. A la lumière des faits, nous essayerons d'éclairer quelques faces de ces importantes questions.

* * *

La méthode d'abord et surtout. Les optimistes — ils ont toujours raison, en éducation — la déclarent puissante. Il y a tant de

bon dans la nature humaine, disent-ils, qu'on peut tout obtenir de l'enfant ; il suffit de savoir le prendre. Même les « cas » rebelles finissent par céder si l'on a soin de les combattre de la bonne manière, en se souvenant que la guerre en terrain difficile aboutit parfois à la victoire, tout comme la bataille en plaine ; seule la tactique est différente.

C'est tout naturellement que nous sommes amenés à parler premièrement des mesures disciplinaires préalables et préventives, puis de la répression.

Mesures disciplinaires préventives et préalables.

Nous en discernons 3 principales : la menace, les promesses, l'entretien familial ; nous réservons quelques lignes à la surveillance, à l'activité préservatrice, à la nature des ordres.

La vie éduque ; les faits plus encore que les mots ont un langage. Essayons de le saisir pour le traduire.

Menaces.

Premier cas : menace inefficace, l'autorité de son auteur faisant défaut ; menace, en outre, raisonnablement inexécutable.

a) Dans la salle d'attente d'une gare, une mère dit à son fils : « Robert, cesse de siffler et de courir, sinon je prends le train sans toi et te laisse ici ! » Effet nul !

b) D'une maman qui ne mérite pas de l'être : « Tais-toi ou je t'assomme ! — Oh ! Tu l'as déjà dit cent fois ! » réplique l'enfant, incrédule et railleur¹.

Second cas : menace raisonnable, facile à exécuter, l'autorité de celui qui la prononce étant intacte.

Chacun de nos lecteurs pourrait sûrement en citer de nombreux exemples, ce qui nous dispense de le faire ici.

Troisième cas : menace ordinairement efficace, mais disproportionnée à la gravité de la faute, et, par conséquent, d'exécution compromettante.

Dans un moment de « juste indignation » le maître — à bout de patience — avait menacé ses élèves de faire copier *cent fois*, à ceux qui l'ignoreraient encore le lendemain telle règle essentielle et souvent ressassée. D'abord, le moyen parut bon. Seul Louis — à l'ordinaire, bon écolier — échoua. Dans l'alternative : exécuter la menace ou exposer son crédit à une singulière diminution, l'instituteur n'hésita pas longtemps. Le coupable fut condamné

¹ N'ayant ni la sotte prétention de savoir ce qui se passe dans les classes de nos collègues ni l'habitude d'avoir recours à de telles menaces, nous sommes contraint de chercher plusieurs exemples en dehors de la vie scolaire.

à la peine prévue. Le matin suivant il déposa sur le pupitre, de la part de son père, une lettre, violente protestation, connue déjà de presque toute la classe. A la récréation, on chuchota dans les coins, on entoura Louis. Pendant les leçons, l'esprit fut moins bon et, à la fin de la journée, le maître dut constater que la liste des punis avait pris un développement inaccoutumé. La menace de l'avant-veille avait — tout bien considéré — nui à la discipline. Nous croyons toutefois qu'il eût pu en être autrement, si le maître n'avait pas indiqué d'avance le genre et la nature de la punition. La formule : « Si....., je me verrai bien à regret dans l'obligation de vous punir » (sans plus de précision) laisse toute latitude à l'éducateur, le lie moins.

Les faits que nous pouvons observer presque chaque jour ressemblent tous plus ou moins à l'un des précédents choisis comme « types » et nous conduisent à la même conclusion.

L'efficacité de la menace dépend de l'autorité, du crédit de l'éducateur qui a recours à ce moyen disciplinaire ; toute exagération la compromet.

Promesses.

Nous pouvons affirmer qu'il en est ainsi de la valeur disciplinaire de la promesse. Mais une distinction s'impose entre les engagements qu'on obtient des élèves et ceux que prend le maître !

Les premiers ont une base psychologique sûre, une portée éducative évidente. Ainsi du moins en ont jugé l'Eglise, — qui exige une promesse des parents présentant leurs enfants au baptême, des catéchumènes, des nouveaux époux, — l'armée (elle tient beaucoup à son serment de fidélité au drapeau) et la justice (moins aveugle qu'on ne le dit, parfois !). Semblables engagements, l'expérience le prouve, lient fortement, renforcent l'intention bonne chez l'enfant, comme chez l'adulte. Ils constituent, selon nous, un puissant stimulant de la volonté.

La promesse du maître à ses élèves peut être fertile en heureux résultats. C'est à elle spécialement que s'applique l'affirmation placée en tête de ce chapitre. Mais son efficacité dépend de la confiance que son auteur inspire à ses écoliers.

C'est pourquoi les menaces et les promesses, d'un usage fréquent et d'apparence inoffensive, ont leurs détracteurs.

Dans l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, on peut lire :

« Tandis que le roi saint Louis était à Acre, il envoya des messagers au soudan de Damas. Avec ces messagers se trouvait frère Yves le Breton, de l'ordre des frères prêcheurs, qui savait le sarrasinois. Pendant qu'ils allaient de leur hôtel à l'hôtel du soudan, frère

Yves vit une vieille femme qui traversait la rue et portait à la main droite une écuelle pleine de feu et à la gauche une fiole pleine d'eau. Frère Yves lui demanda :

» — Que veux-tu faire de cela ?

» Elle lui répondit qu'elle voulait, avec le feu, brûler le paradis, et avec l'eau éteindre l'enfer, afin qu'il n'y en eût plus jamais. Et il lui demanda :

» — Pourquoi veux-tu faire cela ?

» — Parce que je ne veux pas que nul fasse jamais le bien pour en avoir la récompense du paradis, ni par peur de l'enfer ; mais simplement pour avoir l'amour de Dieu, qui vaut tant et qui nous peut faire tout le bien possible. »

La noblesse de tels mobiles nous oblige à serrer de plus près le problème. L'emploi des menaces et des promesses comporte-t-il vraiment un danger ? Quelques-uns l'affirment ; beaucoup le nient. Nous résumons ci-dessous les principaux arguments des premiers et ceux des autres :

Le partisan : C'est un moyen commode qui réussit s'il est employé dans de bonnes conditions et ces dernières dépendent du maître. Son efficacité justifie son emploi.

Le détracteur : La fin ne sanctifie jamais les moyens et ce qui réussit n'est pas nécessairement bon. Du reste les conditions indispensables au succès font souvent défaut.

— Si les mesures que vous combattez avaient besoin d'être réhabilitées, elles le seraient par l'histoire du peuple d'Israël. Dieu n'a-t-il pas eu fréquemment recours à elles dans l'éducation de son peuple.... ?

— D'une nation incapable d'obéir à d'autres mobiles parce que jeune et peu développée....

— Donc placée dans les mêmes conditions que l'enfant....

— Dites plutôt : que le petit enfant, car vous conviendrez sûrement qu'à un certain âge il faut autre chose et que la discipline obtenue à l'école par la menace n'est pas de bon aloi. Menacer, n'est-ce pas faire fleurir la cachotterie, la fraude, le mensonge même ? Quant à la promesse, je l'accuse de tendre à faire de l'enfant un « chien » qu'on attire au moyen d'un os, un « mouton », un être faible qui ira loin pour un verre de vin, un adulte irréfléchi et égoïste capable de suivre le premier beau parleur qui lui promettra le Pérou ou la lune. Le désintérêt, plante précieuse, source de l'altruisme et du bonheur, a déjà presque disparu : on ne fait rien pour rien, aujourd'hui ! Je soupçonne l'emploi des promesses d'avoir créé une

contrefaçon du bien, de s'être substituée au culte du devoir. Il faut réagir !

— Que proposez-vous, critique acerbe, pour prévenir les fautes, pour créer de bonnes habitudes et diminuer la répression ? Avez-vous l'art difficile du novateur ?

— Je vois que nous sommes d'accord pour déclarer : prévenir le mal vaut mieux¹ que le réprimer ! Ma méthode seule diffère de la vôtre. J'ai recours à des entretiens familiers dont la fréquence varie avec les besoins. Souvent l'occasion les provoque. Tantôt ils précèdent la tentation, tantôt ils sont postérieurs à la faute. L'expérience m'a prouvé leur valeur, leur nécessité. Si vous en doutez, accordez encore à mon plaidoyer un moment d'attention, je vous prie.

Que vous soyez sceptiques ou non — aimables lecteurs — cette invite est pour vous. Un écrivain aimé nous servira de guide.

Entretiens familiers.

Du *Livre de mon ami*, par Anatole France, nous extrayons le petit morceau intitulé : *La casquette de Fontanet*, pour nous servir d'introduction et nous faire pénétrer au cœur du sujet.

« Chaque samedi, on nous menait à confesse. Si quelqu'un peut me dire pourquoi, il me ferait plaisir. Cette pratique m'inspirait beaucoup de respect et d'ennui. Je ne crois pas que M. l'aumônier prît un véritable intérêt à entendre mes péchés ; mais il m'était certainement désagréable de les lui dire. *La première difficulté était de les trouver.*¹ Vous me croirez peut-être si je vous déclare qu'à dix ans je ne possédais pas les qualités psychiques et les méthodes d'analyse qui m'eussent permis d'explorer rationnellement ma conscience interne.¹

» Pourtant, il fallait avoir des péchés, car point de péchés, point de confession. On m'avait donné, il est vrai, un petit livre qui les contenait tous. Je n'avais qu'à choisir. *Mais le choix même était difficile.*¹ Il y en avait là tant et de si obscurs sur le larcin, la simonie, la prévarication, la fornication et la concupiscence ! Je trouvais dans ce petit livre : « Je m'accuse d'avoir désespéré. — Je m'accuse d'avoir entendu de mauvaises conversations. » *Cela encore ne laissait pas de m'embarrasser beaucoup.*¹ C'est pourquoi, je m'en tenais d'ordinaire au chapitre des distractions...

» J'étais humilié de n'avoir pas de péchés. Un jour, enfin, je songeai à la casquette de Fontanet ; je tenais mon péché. »

La nécessité d'éclairer l'enfant n'est-elle pas fortement établie

¹ C'est nous qui soulignons.

par ce court récit ? Elle découle du reste d'une foule d'observations qui sont à la portée de tous. Les jeunes humains pèchent le plus souvent par ignorance ou par insouciance. Avant toute autre chose, il faut les amener à réfléchir, tâcher de leur apprendre à se connaître, leur enseigner l'art de vaincre les tentations et cet autre — plus difficile, dit-on — de provoquer en eux l'acquisition des bonnes habitudes. Des entretiens courts, cordiaux et bien aiguillés rendront tout cela possible.

Peut-être même parviendra-t-on à faire admettre aux élèves (qui acquerraient de ce fait une grande force) que chaque faute porte en soi sa conséquence fâcheuse, sa punition inévitable (souffrance physique ou morale, tristesse, dégoût, appauvrissement de l'être spirituel, etc.) et que, par contre, toute bonne action a une répercussion heureuse, bien qu'elle ne soit pas toujours facilement discernée. En insistant sur la beauté de la résistance au mal, en signalant la joie intense que procure la victoire et l'enrichissement qui en découle pour les combats subséquents, on provoquera l'émotion stimulante, la confiance indispensable à la réussite.

Mais qu'on ne se méprenne pas sur la nature de ces causeries ! Ce n'est pas la leçon de morale telle qu'elle se donne dans certains pays que nous avons en vue. Le programme mensuel ne prévoira pas ces entretiens. Ils seront provoqués parfois par une lecture (ex. : le mensonge ou le bavardage ; voir pages 170 et 171 de Dupraz et Bonjour, *Livre de lecture pour le degré intermédiaire*, ou un chapitre d'histoire biblique (les désobéissances de Saül, par exemple), le plus souvent par des faits imprévus : imprudence, querelle, tricherie, médisance, calomnie, cas de conscience, etc. Le meilleur « type » que nous puissions signaler est rapporté par Fœrster dans son beau livre *L'école et le caractère* (4^e éd., pages 39 et suivantes.) Le but sera atteint lorsque l'élève saura discerner le bien du mal, découvrir les conséquences de ses actes et quand — par une décision librement prise — sa volonté cessera de s'opposer à celle du maître. Menaces et promesses seront alors superflues.

La nature des ordres, la surveillance et l'activité préservatrice rentrent aussi comme facteurs importants dans la recherche d'une bonne discipline.

La nature des ordres. Interdictions.

La clarté et la précision facilitent l'exécution d'un ordre. Pas un subalterne ne l'ignore. Seuls, les supérieurs sont tentés de l'oublier. La discipline peut en souffrir. Les impératifs tels que : « Tiens-toi

mieux ! Comporte-toi comme tu dois ! » prêtent à équivoque. Ils sont avantageusement remplacés par : « Ne t'accoude pas ! Redresse ton corps ! Lève la tête ! Ne fais pas cela ! » ou d'autres analogues. L'enfant sait alors sans doute ni hésitation possible ce qu'il doit faire ou ne pas faire. C'est là un gros avantage. Un simple complément de deux ou trois mots transforme parfois complètement la situation.

L'idéal est que l'enfant obéisse librement ; il le fera plus volontiers s'il se rend compte que l'ordre reçu n'est pas l'effet du caprice. Nous croyons donc qu'il est utile de lui faire connaître le but et les motifs de nos exigences sortant de l'ordinaire toutes les fois que l'explication ne dépasse pas la portée de son intelligence.

Nous ne sommes pas loin de croire que le nombre des fautes est en rapport direct avec celui des *interdictions*, mais, ne pouvant le prouver, nous préférons donner une autre expression à notre pensée en disant : l'abus des défenses va à l'encontre du but recherché. Un exemple précisera.

Mlle X... doit sortir de sa classe quelques minutes. Du seuil, elle prononce : « Défense absolue de parler en mon absence ! Je punirai sévèrement les bavardes ! » La première demi-minute écoulée, la causette est quasi-générale. Une légitime (?) indignation inspire la maîtresse. Véhéments reproches, temps perdu, impossibilité de découvrir les coupables en résultent. La nécessité de tenir parole oblige à sévir. Allons recourons au moyen commode ! « Punitio collective ! » dit la sentence. Punitio collective, c'est-à-dire quarante punitions, injuste châtiment des vaillantes qui ont tenu bon et dont le moi intime proteste, s'indignant à juste titre. « Une autre fois, on parlera aussi, » dit Juliette à sa voisine. — Une autre fois ? « Faites-moi le plaisir de ne pas parler à haute voix, » dira la maîtresse et elle aura raison.

Certaines interdictions exercent sur l'esprit le même attrait que les cerises du voisin. Voyez ce gros garçon lisant au coin du champ ces mots qui le font ricaner : « Le Juge de Paix du cercle de... fait défense de passer sur... » ! Vraiment, il vaut bien la peine de faire un détour pour voir si le garde viendra, s'il court vite et si le terrain est différent des autres ! Il traverse à toute vitesse. Il a traversé. Il a osé, lui, et n'en est pas peu fier.

Alors ? Lâcher la bride ? Laisser faire ? Non, certes ! D'abord, parce que cette mentalité n'est pas la seule ; puis parce que la liberté individuelle absolue n'est et ne sera jamais de ce monde, mais, ne jamais interdire sans nécessité, par habitude ou par caprice. Voici à quelle règle générale nous essayons de nous conformer :

N'interdire à l'enfant que :

Ce qui peut lui nuire (à tous les points de vue).

Ce qui peut porter préjudice à autrui.

Ce qui entrave l'enseignement.

La surveillance.

« Quand le chat est loin, les souris dansent. » C'est connu.

Deux élèves questionnés un jour nous affirmèrent que les fautes qui avaient provoqué notre enquête se commettaient toujours quand le maître était appelé hors de sa classe. L'institution de surveillants n'est pas toujours heureuse ; il n'est pour voir que l'œil du maître !

La classe qui sent le regard de son chef posé sur elle, est incontestablement plus disciplinée, mieux en forme. Le babillage, les farces et les distractions sont exclus jusqu'au moment où les nécessités de l'enseignement obligent l'instituteur à restreindre son champ visuel ou à tourner le dos. La situation change alors au détriment du calme, de l'ordre et du travail. C'est probablement cette constatation qui a inspiré un éducateur de mérite que nous avons vu écrire des nombres au tableau noir sans se détourner, de façon à ne pas quitter des yeux les élèves. On diminue, en outre, les occasions de relâchement en écrivant à l'avance — quand c'est possible — sur la planche murale les principales données de la leçon ou en chargeant certains élèves de ce travail.

Enfin, le maître fera bien de se méfier de ses propres habitudes, de se demander quelle répercussion elles peuvent avoir sur la conduite des écoliers, car ceux-ci découvrent assez tôt le « défaut de la cuirasse ». Ils savent « profiter » de la périodicité et de la durée ordinaire de certains actes. Nous en avons eu une nouvelle et frappante preuve aujourd'hui même ; notre élève Paul O.... persuadé que nous écririons au moins trois mots avant de jeter un rapide regard sur la classe, résolut d'utiliser ce moment de « répit ». Ayant fait un brusque demi-tour après le tracé du premier vocable, nous surprîmes le coupable gesticulant à deux mètres de sa place.

L'occupation préservatrice.

« L'oisiveté est la mère de tous les vices. » Cette vérité — déjà vieille mais toujours actuelle — appliquée aux écoliers peut s'exprimer en ces termes : l'inactivité provoque l'indiscipline.

L'enfant peut être tranquille, calme, docile en apparence et, néanmoins, indiscipliné. Il ne suffit donc pas qu'il soit « sage » comme on dit ; il faut encore qu'il ait constamment du « travail sur la plan-

che, » que son esprit soit dans tous les instants sollicité par une activité utile. Pas de place pour les pensées subversives, sources des tentations !

Les différentes phases de la leçon ne sont pas également favorables à la bonne conduite des élèves. Tout praticien peut constater que le temps employé à un travail écrit, par exemple, peut se diviser en trois « moments » : celui de la mise à l'ouvrage (avec bruit, babil, essai de jeu, etc.), celui de la pleine activité (le meilleur), et cet autre (plus redoutable encore que le premier) pendant lequel les plus habiles — ou les moins appliqués — attendent les retardataires. Il est aisément de prévenir les risques d'indiscipline en comblant « les vides », en donnant un travail supplémentaire et en intensifiant la surveillance.

J. LAURENT.

LA PORTÉE ÉCONOMIQUE DE L'ÉCOLE ACTIVE

C'est des Indes que nous parviennent aujourd'hui une série de brochures qui donnent aux principes des travaux manuels et de l'activité à l'école des développements, dont jusqu'ici nous ne connaissions le pendant qu'en Suède.

L'auteur du système dont il s'agit est d'ailleurs un peu des nôtres. Le capitaine J.-W. Pétavel, fils du regretté pasteur de Neuchâtel, M. William Pétavel, après une brillante carrière dans le génie militaire anglais, s'est retiré sous l'influence de scrupules tolstoïens. Il a depuis lors consacré sa vie à des œuvres sociales. Un petit volume de lui, *Rien ne vous serait impossible*, a paru en 1906 au Foyer solidariste de Saint-Blaise. Depuis, M. Pétavel a développé un projet de réorganisation des armées qui ferait d'elles non plus une charge financière, mais une ressource, en donnant dans la préparation militaire une large place à des enseignements et à des travaux professionnels.

En dernier lieu il applique des idées analogues à l'école. A Calcutta, où il a transporté son activité, le maharaja de Kassimbazar a fondé une école industrielle (*Polytechnic Institute*) et lui en a confié la direction. A l'Université une chaire spéciale consacrée à l'étude du paupérisme lui donne l'occasion de développer ses idées. Des concours divers lui viennent de la part d'Hindous et d'Européens ; l'Etat et les particuliers s'intéressent au projet. Le professeur Geddes, que nous avons eu le privilège de voir à l'Institut Rousseau nous a confirmé la valeur des encouragements reçus par notre ami.

Chômage, éducation professionnelle, école active, économies... ces mots s'entendent sans doute aussi souvent en Suisse romande qu'au Bengale. Ne vaut-il pas la peine de prêter l'oreille à la façon dont les problèmes qui se posent autour de chacun d'eux et de tous ensemble sont abordés au pays de Tagore et de Gandhi ? — Quoique les notes que m'envoie M. Pétavel ne puissent manquer de susciter en foule les questions dans l'esprit du lecteur, j'en traduis l'essentiel, persuadé que par le temps qui court les éducateurs ne doivent pas craindre d'entendre de la part d'un homme de foi des paroles qui font penser.

P. B.

« Si l'Etat équipait chaque individu de façon qu'il fût en mesure de produire ce dont la communauté a besoin, pour répartir ensuite ces produits entre les producteurs, nous pourrions employer avec les méthodes les meilleures la totalité de nos capacités productives. Dans le système actuel, si nous représentions par 100 ce qui pourrait être le pouvoir de production moyen d'un individu, équipé au mieux, la « demande » réelle n'est peut-être que de 40 tout au plus. Un facteur irrationnel et étranger intervient, en effet : la concurrence, qui réduit en fait ce que chaque individu pourrait produire. Actuellement nous ne produisons pas, nous sommes empêchés de produire ce dont nous serions capables. La production ne dépend pas de nos capacités de production, mais de notre demande, déterminée, elle, arbitrairement.

Pourtant il semble bien que les conceptions socialistes ne soient pas de sitôt réalisables dans la pratique. Et d'abord les gens n'arrivent guère à les saisir, ils y mêlent toutes sortes de représentations, dont quelques-unes, parfaitement répugnantes, créent des divisions d'opinion et de l'hostilité.

Pourtant il est parfaitement possible d'organiser les jeunes — disons jusqu'à 18 ans ou même au delà — en une communauté coopérative. Telle est l'idée d'une éducation qui pourvoie elle-même à ses besoins (*Self supporting education*). Les enfants, à partir de 12 ans, mettraient en œuvre toutes leurs facultés productrices. Ils produiraient non pas pour des intermédiaires qui les exploiteraient, mais pour eux-mêmes ; ils emporteraient chez eux le produit de leur travail, et ce travail des jeunes pourrait avoir une valeur considérable.

Naturellement, ils ne pourraient pas être livrés à eux-mêmes. Il faudrait adjoindre à leur communauté un nombre considérable d'adultes. Nous nous les représentons mettant la moitié de leur journée à s'instruire et l'autre moitié à travailler pour eux dans les diverses industries. Leur instruction professionnelle pourrait être approfondie, car dès l'âge de 14 ans, ce qu'ils fabriqueraient pour leur famille aurait sans doute une valeur supérieure à celle d'un salaire ordinaire. Il y aurait probablement un réel avantage pour leur santé et un vrai profit pour leur éducation à faire dans le cadre de la discipline scolaire un apprentissage prolongé. »

A PROPOS D'UN INSTINCT D'ACTIVITÉ MANUELLE

Fröbel dans des passages nombreux (nous en rappellerons quelques-uns) parle du « Beschäftigungstrieb ».

Que devient cet instinct du petit qui découvre son corps, à manier ses doigts, à les lier et à les délier de cent façons diverses ? Le pianiste et la datylographie, le prestidigitateur, la tricoteuse et le chirurgien ont intérêt sans doute à ce qu'il se maintienne et se développe, mais il a une portée plus universelle.

Car l'intérêt d'abord concentré sur les doigts eux-mêmes et leurs mouvements en une sorte de narcissisme, les dépasse bientôt pour se transférer sur l'outil qui les prolonge et sur l'objet qu'ils manient.

Les gens qui, tout en suivant leur pensée, jouent avec leur rond de serviette, leur crayon ou leur pince-nez pour le seul plaisir de mouvoir leurs doigts, présentent une « continuation » stérile d'un instinct normalement destiné à

une « sublimation ». Et bien que ce mot de sublimation paraisse démesurément grandiose pour ce dont il s'agit, le goût de *bricoler* (au sens que l'on donne souvent à ce mot chez nous, faute d'avoir un équivalent du joli mot allemand *basteln*), d'occuper ses doigts à de petits travaux de menuiserie ou de serrurerie, est certainement un bel exemple de la façon dont une impulsion presque aveugle à agir pour agir se transforme en une série de mouvements utiles et se trouve mise au service de tous les intérêts qui l'un après l'autre surgissent dans l'individu.

« Ce que l'enfant — écrit Fröbel dans *l'Education de l'homme* — faisait d'abord pour l'activité même, le jeune garçon le fait maintenant pour le produit, le résultat de son activité. L'instinct de l'enfant à l'activité est devenu, chez le jeune garçon, un instinct constructif et formatif, et, à ce stade, toute sa vie extérieure trouve là une issue. » A partir du moment où elle se fixe sur un objet, l'activité manuelle de l'enfant connaît deux étapes, que l'humanité primitive a parcourues aussi : la *construction* et la *fabrication*.

Dans la *construction*, les éléments fournis à l'individu restent intacts. Il utilise ce qui se présente, mais il le transforme en l'assemblant. Les matériaux de construction, c'est la pierre brute d'abord ; le premier pont c'est le sapin tombé en travers de la rivière ; l'échelle primitive c'est un tronc grossièrement ébranché ; de l'arbre couché formant rouleau naîtra la roue.

La *fabrication* ne se borne plus à assembler ; elle façonne les matériaux ; elle les transforme de plus en plus, à mesure que la technique se perfectionne.

Les mêmes étapes gagneraient sans doute à être plus constamment observées dans les travaux scolaires. L'assemblage de lettres toutes faites dans des jeux de lecture, puis la confection (à l'aide d'un tampon) de ces lettres à assembler pourraient fort bien se pratiquer régulièrement avant que l'enfant aborde l'art d'écrire avec sa technique si compliquée. En matière de décoration aussi, des assemblages de surfaces colorées, de jetons, de bâtonnets, précéderont la création des éléments décoratifs eux-mêmes. Et dans cette platonisation de l'instinct de construction que représente le maniement des mots écrits, peut-être faudrait-il distinguer aussi, encore plus soigneusement que nous ne faisons, l'assemblage de notions et de mots donnés, ce que nous appelons la rédaction, de la création littéraire (la composition proprement dite).

De nombreux jouets, imaginés par l'adulte (mosaïques, « mécano », imprimeries, boîtes de constructions diverses) favorisent l'activité créatrice de l'enfant tout en respectant les étapes de son développement.

Mais il y a un moment où la main de l'enfant n'est pas encore assez adroite pour lui servir d'outil efficace, et où néanmoins l'enfant sent déjà le désir de transformer les matériaux qu'il a sous la main. C'est l'heure par excellence de l'imagination. « L'imagination-outil » ! Y a-t-il fabriques de jouets, par exemple, dont les produits soient plus satisfaisants ?

L'instinct parental s'éveille dans l'enfant. Il lui faut une poupée ; il n'a sous la main qu'une bûche de bois. Deux voies s'ouvrent à lui. Celle de l'activité manuelle, fabricatrice : ajouter à ce tronc une tête et des membres ; celle de l'activité imaginative : transformer la réalité sans y toucher en la parant

de valeurs affectives. La rêverie est sans doute le plus grand rival de l'activité manuelle et celle-ci le meilleur contre-poison aux dangers de celle-là.

« La première manifestation de la vie enfantine à son éveil, c'est l'activité ; activité intérieure qui se montre par la considération qu'il accorde aux choses du dehors et par l'effort qu'il fait pour en tenir compte en surmontant les obstacles et en s'assujettissant l'extérieur.

La nature de l'homme, en tant qu'être destiné à prendre conscience de soi, se manifeste dans la nature tout à fait particulière de l'activité enfantine ; disons même (après les trois premiers mois de somnolence) dans la totalité de l'action enfantine. Rien ne le montre mieux que la place que tient ce que nous appelons « s'occuper » dans l'instinct de l'enfant à être actif pour développer et accroître sa vie. Cet instinct, étroitement uni au sentiment et à la perception, s'éveille en même temps que sa vie intérieure. Là gît la nature de l'homme en tant qu'être destiné à se rapprocher de la conscience de soi pour y atteindre enfin.

« Nous sommes toujours de nouveau saisi par la conviction que tout ce qui se fait pour le développement spécifiquement humain de l'enfant doit être mis en relation avec cet instinct en l'enfant à s'occuper. C'est lui qu'il s'agit de stimuler, car cet instinct est de correspondance avec l'activité de l'homme sous ces trois aspects : agir, sentir, penser. Il répond à la nature essentielle de l'humanité qui, pour prendre de plus en plus conscience de soi et pour se déterminer elle-même de mieux en mieux, doit avoir de la puissance et de l'intelligence. »

FRÆBEL (*Mélanges de pédagogie*).

EN RENTRANT D'UN CONGRÈS

(*Congrès des maîtresses d'écoles enfantines à Berne les 6 et 7 octobre dernier*).

Nous garderons longtemps le souvenir du *Kindergartenstag* de 1923. Notre intention n'est pas de passer en revue tout ce que nous avons vu et entendu dans ces deux journées ; nous voulons seulement résumer brièvement nos impressions.

Nous rentrons de Berne *encouragée* dans la carrière et assurée, une fois de plus, que nous sommes dans le vrai en travaillant surtout à développer les sens à l'école enfantine.

Le jeu — quoiqu'on en dise — sous toutes ses formes, est, pour le petit enfant, un élément éducatif de premier ordre.

Il ne faudrait pas que l'école enfantine fût envahie par l'école primaire. Bien que d'aucuns prétendent que l'école enfantine soit un article de luxe à supprimer par motif d'économie, ne nous laissons pas rebuter par ces mauvais prétextes. Faisons mieux. Montrons par notre courage à la tâche et l'amour de notre vocation que nous avons un but précis : développer harmoniquement le corps et l'âme de l'enfant.

Et si l'on crie au scandale parce que l'enfant apprend en jouant, que nous importe ! Nous avons fait des expériences concluantes et encourageantes, persévérons, ayons toujours un haut idéal et cherchons toujours plus à comprendre l'enfant et à nous mettre à sa place !

E. N.

POUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

(*Résolutions du congrès féministe de Rome, mai 1923.*)

Considérant le mal qu'a produit dans l'humanité l'irresponsabilité dans les relations sexuelles, l'ignorance de la gravité des maladies vénériennes ainsi que l'absence d'une moralité élevée reconnue nécessaire et possible pour les deux sexes, le Congrès émet le vœu que dans tous les pays un enseignement à la fois moral et biologique soit donné aux éducateurs à tous les degrés de l'enseignement et par eux transmis à tous les adolescents des deux sexes d'une manière scientifique, sobre et suffisamment précise pour leur faire comprendre le devoir et la nécessité de la chasteté. Les éducateurs, qu'ils soient les parents ou les professeurs d'écoles, ont pour devoir absolu de ne pas se renfermer dans le silence, mais d'instruire les adolescents des dangers terribles qui accompagnent les infractions aux lois morales, aussi bien que de la responsabilité encourue envers la famille et la société.

Le Congrès émet en plus le vœu :

- a) que la question sexuelle fasse partie des programmes de pédagogie des Ecoles normales ;
- b) que les Etats ainsi que les associations qui s'occupent du progrès social organisent pour les parents des cours de pédagogie sexuelle en rapport avec le développement de leur capacité intellectuelle ;
- c) qu'une campagne intense soit organisée dans tous les pays contre l'ignorance et les préjugés populaires concernant les maladies vénériennes.

LES LIVRES

D^r PAUL MEYER : **La comptabilité camérale ; ses origines, ses formes.** Un vol. gr. in-8^o, 170 pages et 3 tableaux hors texte ; fr. 4,50. Chez l'auteur, à Delémont.

Il n'existe, à notre connaissance, aucun traité de comptabilité camérale en langue française. Le présent ouvrage comble donc une lacune. M. Meyer trace d'abord un rapide historique de la question, puis il décrit les formes les plus intéressantes de la comptabilité camérale, en adoptant le plan logique : comptabilité camérale ancienne ; comptabilité camérale nouvelle ; améliorations apportées à la comptabilité camérale. La comptabilité camérale ancienne est encore très répandue dans nos communes ; la comptabilité camérale nouvelle y est moins connue. La « gehobene kameralistische Buchführung » que recommandent la plupart des auteurs allemands, est analysée à grands traits. M. Meyer déconseille fortement le système allemand. Il montre alors dans quel sens des améliorations sont possibles et souhaitables. Il consacre ainsi une bonne partie du livre à étudier l'*organisation pratique de la comptabilité d'une commune*. Le système qu'il préconise est extrêmement clair et facile à comprendre. Il exige peu d'écritures et constitue un guide précieux aussi bien pour le caissier communal lui-même que pour les organes administratifs. Un chapitre spécial est consacré à la comptabilité des services industriels ; dans ce dernier, il s'attache à mettre en lumière quelques points généralement trop peu connus.

Les instituteurs qui s'intéressent aux affaires communales, qui ont à cœur l'organisation rationnelle de la comptabilité d'une commune, trouveront dans ce nouvel ouvrage un guide sûr.

Ce livre fait partie de la « collection d'études commerciales » publiée sous la direction de MM. P.-E. Bonjour, F. Scheurer et G. Paillard, professeurs aux universités de Neuchâtel et Lausanne¹.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Fascicule XIV. Administration : 7, place Piaget, Neuchâtel.

L'attention du lecteur qui reçoit un nouveau fascicule du Dictionnaire se porte d'abord sur les articles importants, ceux qui ont nécessité des développements divers. Voici, dans ce XIV^e fascicule, l'article *Capitulation*, qui relate l'histoire et donne la liste des traités spéciaux conclus entre la Suisse militaire d'autrefois et divers pays étrangers. Voici l'article *Cartographie*, où l'on assiste aux origines du service topographique suisse, avec d'excellents fac-similés de cartes d'époques différentes. Voici, sous *Cavalerie*, l'histoire de cette arme dans nos fastes militaires ; sous *Celte*, celle de la grandeur et de la décadence d'une race. Voulez-vous être renseignés sur les origines de l'impôt foncier ? l'article *Cens* y pourvoira. Certains souvenirs de guerre vous ont-ils édifiés sur maints abus d'autorité ? l'article *Censure* vous montrera qu'on a connu pire que cela autrefois. Ajoutez à cela tous les noms de familles et de lieux suisses situés entre *Cantone* et *Charpentier* avec les détails biographiques obligés, et l'œuvre de notre dictionnaire national vous apparaîtra dans toute sa complexité et sa richesse.

Au cours de l'été, une bonne nouvelle nous est parvenue à propos de cette publication : grâce aux efforts combinés des amis de l'histoire et des membres des autorités, une société en commandite par actions se charge d'en assurer l'achèvement. Les noms des membres du Comité de surveillance donnent toutes garanties à ce sujet.

E. B.

CHARLES BAUDOUIN et Dr LESTCHINSKY : La discipline intérieure, d'après les techniques morales et d'après les psychothérapies. Un volume in-8°, 6 fr. Editions Forum, Neuchâtel.

La maîtrise de soi — cette hygiène suprême du corps et de l'âme — a été préconisée de tout temps par des théories morales très diverses. Ce sont ces *techniques morales* qui sont présentées dans la première partie du livre, c'est-à-dire les moyens préconisés par le *bouddhisme*, le *stoïcisme*, le *christianisme*, comme aussi par certaines doctrines modernes (*Christian science* et *New Thought*) pour fortifier la volonté et pour arriver à exécuter ses décisions.

La deuxième partie traite des *Psychothérapies*, ces méthodes que la science a instaurées pour le traitement des troubles nerveux, mais dont la portée se révèle toujours plus considérable, au double point de vue éducatif et curatif. Avec leur grande expérience les auteurs traitent les points suivants : *Cons-*

¹ Voir aux annonces du présent numéro. Ajoutons que les maîtres des classes supérieures du degré primaire, ceux des écoles secondaires et des écoles complémentaires pourront s'en servir avec profit pour leur enseignement.

cient et subconscient. — Hypnotisme et suggestion. — La persuasion rationnelle. — La psychanalyse. — L'autosuggestion. — Directions pratiques.

VIRGILE ROSEL : **La course au bonheur**, roman. Un vol. in-16. Editions Spes, Lausanne. 4 fr. 50.

On a fait un joli mariage d'amour, on est parti pour « la course au bonheur », et l'on ne tarde pas à frôler tous les pièges de la vie. Comme le dit le vieux philosophe Théodore Carrel qui est, avec la petite Viviane et l'amusant docteur Marc Nogerat, le sourire du livre : « On n'a le bonheur qu'au prix de ce qu'on a payé pour l'avoir. On n'en fabrique pas avec du désir, ni même avec de la chance. On l'a en soi, dans son cœur, parce qu'on a voulu l'y mettre et su l'y garder. » Jacques et Hélène Royer en feront la douloureuse expérience. Ce n'est d'ailleurs pas un roman à thèse que le roman de M. Rossel, qui paraît dans un élégant volume des Editions Spes ; c'est un roman de mœurs bourgeoises, tout près de la réalité, et qui, tant par sa composition serrée que par l'émouvante évolution du drame intime qu'il raconte, semble promis à un grand succès.

Armorial des communes vaudoises. — Dessins de Th. Cornaz, texte de F.-Th. Dubois. Troisième livraison. Fr. 3. Editions « Spes » Lausanne.

La troisième livraison de l'intéressant et bel armorial publié par les éditions Spes, contient les armoiries des 16 communes suivantes : Yens, Villaz-zel, Brenles, Oron, Cully, Pully, Gryon, Buchillon, Lucens, Oulens, Cronay, Chexbres, Morges, Dommartin, Colombier, Rivaz. Tout cela est très vivant et, en somme, dans son raccourci saisissant, l'héraldique en dit souvent plus long sur le passé de tel village que maint livre d'histoire. Nous recommandons aux retardataires les souscriptions à l'*Armorial des communes vaudoises*.

BALTHASAR : **Le roseau pensotant**. Volume in-12. Editions Spes, Lausanne. Fr. 3,50.

Cet élégant petit volume contient une quarantaine de morceaux qu'on lit et qu'on relit avec le même plaisir, car Balthasar a du naturel, de l'aisance et de l'humour, et la langue qu'il parle est remarquablement fluide et claire. Comme dans les écrits de cet humoriste le sérieux et le comique sont intimement mêlés, tout lecteur capable de *pensoter* goûtera aussi bien les énormités que Balthasar débite froidement que les choses très fines qu'il dit sans avoir l'air de s'en apercevoir.

MIREILLE BURNAND : **Contes pour les enfants**. — Les trois filles du roi de la mer. — Contes de Noël. — Le merveilleux voyage d'Isa dans le ciel. — Toutes les illustrations sont en couleurs.) Prix : fr. 4. — Blumenrain 24, Bâle.

Mireille Burnand, fille du célèbre peintre Eugène Burnand, vient de publier un livre charmant qui sera particulièrement bien accueilli dans le monde des enfants.

Ce petit livre amusant, illustré par l'auteur, contient trois contes où s'unissent avec grâce la fantaisie et la poésie. Recommandé pour les étrennes.

PAGES CHOISIES

La forêt suisse.

Elle est bleue, parce que nos montagnes sont bleues, parce que la douce lumière de notre pays l'enveloppe et la baigne. Son rôle est d'orner l'horizon, d'entraîner le regard et de l'élever peu à peu jusqu'aux montagnes. Elle partage également l'ombre et la lumière. Dans les plaines, sur les collines, autour des villes, elle est là, toujours la même. Elle monte jusqu'aux roches et jusqu'aux névés, aux flancs des Alpes ; elle se tient debout aux crêtes du Jura comme une armée rangée en bataille et qui attend l'assaut. Elle garde les fermes isolées où l'on entend, la nuit, aboyer les chiens ; elle garde les villages où l'on entend sonner les heures à l'église. Elle va jusqu'au bord des champs, pour que les moissonneurs trouvent de l'ombre.

Je ne pourrais pas vivre sans la présence de la forêt, car elle me fait oublier la rumeur des cités et le tapage des grands chemins. Je la préfère au lac comme à la montagne, car elle conserve toujours en elle la fraîcheur de la neige et la fraîcheur des eaux. On marche dans la mousse molle comme dans la neige, on glisse sur les feuilles humides comme sur la glace et la rumeur du vent dans les branches évoque la rumeur du fleuve ou de la mer.

La Sarine.

La Sarine descend des montagnes : c'est pourquoi ses eaux ont la rapidité d'un torrent et la fraîcheur de la neige. Elle s'écoule vers les plaines. Elle s'écoule, muette, grave, presque invisible, entre des falaises droites : molasse friable, toujours humide ; parfois, un pan s'écaille, s'éboule et se réduit en sable gris, au pied de la falaise. Au-dessus, il y a des arbres dont on voit les racines crispées comme des mains sur le rebord ; ils sont près de tomber, ils se penchent : ils ne tombent jamais, et le vent agite leurs branches. Mais, dans la vallée, sur la rive, on ne sent jamais le vent.

D'un côté, le côté de l'ombre, la rivière longe la falaise ; de l'autre, le côté de la lumière, elle glisse au milieu des galets et des joncs ; et parfois, c'est une prairie qui s'avance, comme un petit promontoire d'où l'on peut voir venir, passer et s'en aller les ondes. Et j'aime à jeter dans les ondes un morceau de bois, un rameau avec ses feuilles, que je suis jusqu'au dernier contour. Et je songe qu'il ferait bon se laisser emporter par la rivière jusqu'au fleuve, et par le fleuve jusqu'à la mer, à travers les pays et le monde.

La grande ferme bernoise.

Je suis fière de mon toit immense dont les tuiles se comptent par milliers, de mes balcons peints en bleu où les capucines se mêlent au houblon, de mes trois étages, des rideaux blancs de mes vingt fenêtres et de mes écuries pleines, qui sentent fort. Je suis fière surtout de ma grange vaste comme une église : on y accède par une rampe gazonnée et un pont dont les poutres roulent sous les roues. Mes servantes sont toutes jolies avec leurs nattes blondes et leurs bras cuivrés ; j'ai de beaux chevaux qui viennent des Franches-Montagnes : ils ont des harnais couverts de plaques sonnantes cousues sur une laine rouge ; chaque automne, quand les milices se rassemblent, mes fils et mes valets leur mettent la selle et la bride et s'en vont rejoindre les dragons qui portent sur leur casque un panache de crin.

(*Cités et Pays suisses.*)

G. DE REYNOLD.

Prophylaxie du goitre dans les écoles

MAJOWA (Sucre de malt iodé Wander).
Avantages : Pas cher, goût agréable, efficace,
simple à prendre.
Renseignements et échantillons à disposition de
MM. les instituteurs et des Commissions scolaires.

Dr WANDER S. A., BERNE

INSTITUTEURS ! abonnez-vous à la **Tribune de Lausanne**

Journal du matin, indépendant, paraissant tous les jours, y compris le dimanche. Service de dépêches très complet et très étendu. Correspondants autorisés à Paris, Berne et Zurich. Chroniques artistiques et littéraire appréciées. Feuilletons réputés.

LA TRIBUNE DE LAUSANNE
est indispensable à tous ceux qui veulent être au courant des évènements du jour.
Prix de l'abonnement : 20 fr. Pour les membres de la Société pédagogique de la Suisse romande : FR. 15.— POUR L'ANNÉE ENTIÈRE SEULEMENT.

QUEL INSTITUTEUR

accepterait jeune fille, 17 ans (déjà au courant), comme aide-ménage, et à qui il donnerait en échange des leçons.

S'adressez à E. Pilloud, ancien instituteur, à Suscévaz.

81

Dr Paul MEYER

La comptabilité camérale

Ses origines, ses formes

Qu'est-ce que la comptabilité camérale ? Historique de la question ? Formes caractéristiques ? Organisation rationnelle de la **comptabilité d'une commune**, comptabilité générale, services industriels. Indispensable aux instituteurs des classes supérieures, classes secondaires, écoles complémentaires.

1 vol. gr. in-8°, 170 pages et 3 gr. tableaux hors texte fr. 4.50, chez l'auteur à Delémont (Jura).

82

Publicité dans l'Éducateur et le Bulletin corporatif

Pour tout ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin corporatif, s'adresser directement à

Rue Pichard 3
LAUSANNE

PUBLICITAS S.A.

Montres de Genève, Longines, La Vallée.
BIJOUTERIE FINE ORFÈVRERIE



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRERIE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

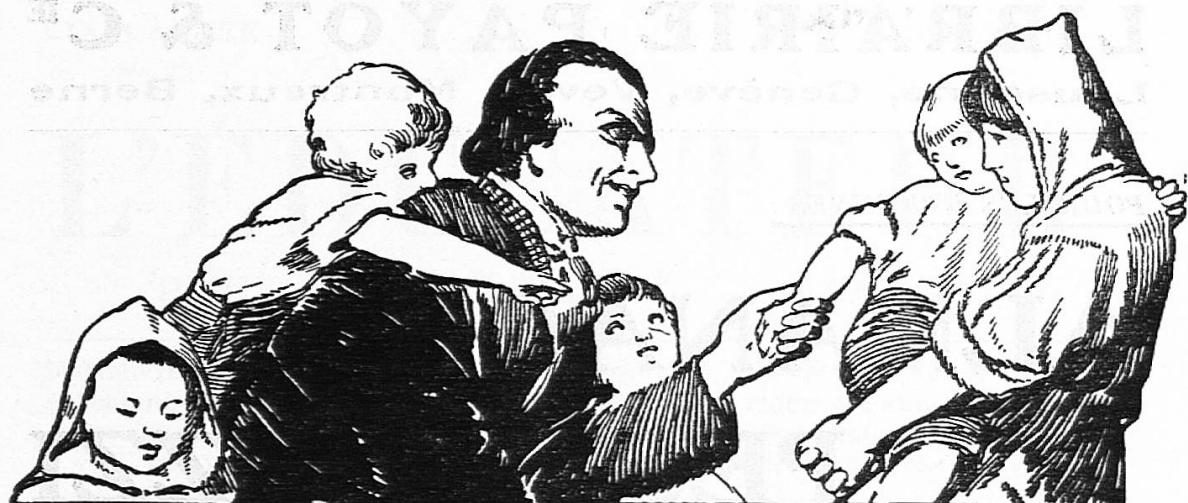
11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10% d'escompte aux membres du Corps enseignant.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAÎT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS:

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION:

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

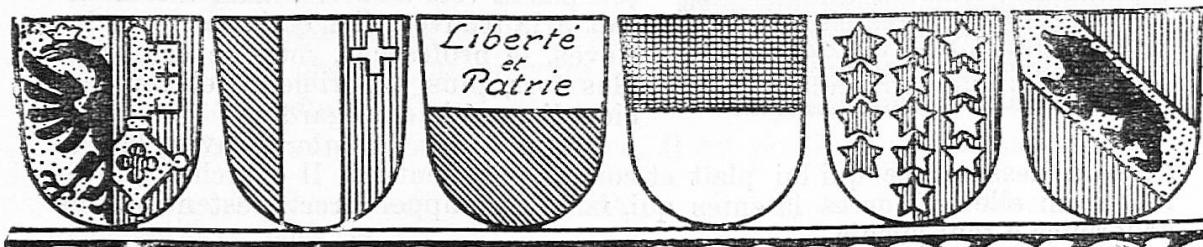
W. ROSIER, Genève.

M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE

1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS: Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Éducateur*: LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

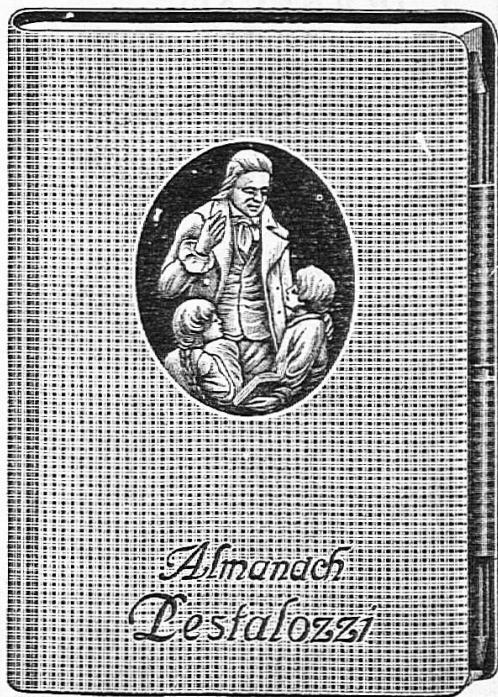
POUR LES ÉTRENNES :

ALMANACH PESTALOZZI

1924

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume relié toile souple Fr. 2.50
Edition pour garçons. Edition pour jeunes filles.



Il est au plus haut degré utile et désirable que l'*Almanach Pestalozzi* soit toujours plus répandu; il mérite de l'être, car son contenu est riche et pratique. Il s'efforce de développer chez les enfants l'esprit de tolérance, l'amour de la Suisse, notre patrie, et le respect de ses institutions. *D'après G. Motta, conseiller fédéral.*

L'Almanach Pestalozzi, plus que toute institution suisse, fait de l'éducation pratique dans l'esprit du maître simplement et clairement.

La pierre angulaire du succès que remporte l'*Almanach Pestalozzi* réside en ceci : il a pris la jeunesse au sérieux. Ainsi que le montre le monument de Zurich, Pestalozzi prenait les jeunes par la main et les encourageait à suivre dans la vie leur propre chemin. Il ne leur tracait pas la voie à suivre, mais il leur aidait à la trouver; il n'était pas, pour les élèves, le professeur, mais le camarade plus fort, plus expérimenté et toujours bien disposé à leur égard.

L'Almanach Pestalozzi invite la jeunesse à dessiner ce qui lui plaît et comme elle l'entend. Il cherche à développer en elle les forces latentes qui, faute d'un appel direct, restent parfois endormies à tout jamais.

La simple existence de l'*Almanach Pestalozzi* est un puissant moyen d'action : il crée un lien entre l'école et la vie. *D'après Karl Amrein.*

Jamais encore on n'avait combiné chez nous quelque chose d'aussi joli, d'aussi pratique, d'aussi utile, d'aussi ingénieux, d'aussi attrayant, d'aussi instructif que ce petit livre-là. C'est un chef-d'œuvre.